

A.D.S.M.I.

Membre de la Fédération d'Aide
à la Santé Mentale Croix-Marine

la lettre n° 177

Février 2016

Lettre de liaison et d'information des adhérents de l'ADSMI

**La Coordination Santé Mentale France Bretagne
avec le soutien de la ville de Rennes**



**65èmes Journées Nationales
de Formation Continue**



**COHESION SOCIALE
ET SANTE MENTALE**
Les (petites) fabriques de lien

26 et 27 septembre 2016 - RENNES – Le Triangle

Argument

De nos jours, la notion de cohésion sociale semble prendre le pas sur celle de solidarité et de fraternité. S'agit-il d'un simple glissement sémantique ou n'est-ce pas le signe d'un délitement du lien social ? La cohésion sociale signe-t-elle la fin de l'état de providence, remettant en chantier ses modalités d'action devant la montée des logiques de privatisation du risque ?

La cohésion sociale serait-elle seulement le parent pauvre de la solidarité née de la volonté collective des citoyens ? Ne serait-elle pas aussi l'occasion de nouveaux débats sur l'implication citoyenne où l'on retrouve les valeurs qui nourrissent nos pratiques ?

Quelle peut-être dans ces débats la place des plus fragiles, celles et ceux qui sont malades et/ou en situation de handicap psychique ?

Quels liens pouvons-nous construire pour renforcer cette cohésion ? Que pouvons-nous changer dans nos pratiques pluri-professionnelles ou nos rencontres singulières, pour créer ces liens au quotidien, avec ceux que nous appelons patients ou usagers ? L'enjeu n'est-il que participatif ou doit-il concerner pleinement la représentativité des usagers citoyens ?

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM), les services d'accompagnement médico-sociaux pour adultes handicapés (SAMSAH), les services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), les groupements de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS), mais aussi les conseils locaux en santé mentale (CLSM), les actions des semaines d'information sur la santé mentale (SISM), sans oublier les pratiques culturelles et artistiques en santé mentale et les associations qui œuvrent au sein des secteurs de psychiatrie regroupant soignants et personnes soignées constituent autant d'exemples originaux, de nouveaux maillages contribuant à inventer du lien.

Santé Mentale France, regroupement des fédérations Croix-Marine et AGAPSY (et Galaxie), promeut une santé mentale qui recouvre les champs du sanitaire, du médico-social et du social, et l'amélioration de la coordination de l'ensemble des acteurs au sein de ces champs.

Les 65èmes journées nationales seront l'occasion d'étudier et d'observer ensemble comment les uns et les autres – usagers, professionnels, citoyens, élus, associations – contribuent à fabriquer ensemble ces liens nécessaires à la cohésion. Repérer ces nombreuses fabriques de liens sera aussi l'occasion de participer à l'élaboration de politiques publiques qui prennent en compte la réalité complexe de la cohésion sociale dans le domaine de la santé mentale.

INSCRIPTIONS

SMF - FASM CROIX MARINE
31 rue d'Amsterdam – 75 008 PARIS
Tél. : 01 45 96 06 36 / Fax : 01 45 96 06 05
Mail : croixmarine@wanadoo.fr
Site internet : www.croixmarine.com



Association Départementale de Santé Mentale Infantile
290 chemin des Limites - 30 000 NIMES
Tél. / Fax : 04 66 29 15 51 - Email : adsmi@wanadoo.fr

SEANCES

LUNDI 26 SEPTEMBRE 2016	MARDI 27 SEPTEMBRE 2016
<p style="text-align: center;">MATIN</p> <p><i>Animateur : Mr Xavier DEBONTRIDE,</i> Rédacteur en chef de la revue Place Publique</p> <p>8h15 Accueil</p> <p>8h45 Ouverture</p> <p>9h15 De la santé mentale au social : mise en perspective Florence WEBER Sociologue et anthropologue, Directrice des études au département de sciences sociales de l'ENS.</p> <p><i>Jeux de mots, les processus de changements institutionnels</i> Loïck VILLERBU Psychologue clinicien, professeur en criminologie à l'Université Rennes 2.</p> <p><i>Du nécessaire métissage de la pensée</i> Jean FURTOS Psychiatre et Directeur Scientifique de l'ONSM-ORSPERE.</p> <p>Discussion avec la salle</p> <p>12h00 Transversalité et dépassement des frontières Edmond HERVE Grand témoin de la vie politique.</p> <p>12h30 <i>Déjeuner dans l'espace AGORA avec animation.</i></p>	<p style="text-align: center;">APRES MIDI</p> <p>14h00 Synthèse des ateliers Elèves de la filière D3S – EHESP, Rennes</p> <p>14h45 Table ronde</p> <p><i>Les politiques au défi du lien</i> <i>Animée par</i> Elisabeth SHEPPARD, Présidente de CME Pascal THEBAULT, Directeur CREA Bretagne avec des représentants de l'ARS, la DGCS, la DRAC, la Ville de Rennes, du département, de la CNSA. Grands témoins : Association représentative des usagers et l'UNAFAM.</p> <p>16h00 Synthèse générale et perspectives Patrick ALARY, Président de la Commission Scientifique Nationale, Bayonne.</p> <p>17h15 Clôture Jean-Luc BRIERE, Président de Santé Mentale France, Paris.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center; margin-top: 20px;"> <p>Mardi matin : 9h00-11h00 Séance DPC Réunion entre pairs : revue de pertinence et chemin clinique</p> </div>

ATELIERS

LUNDI après-midi de 14h à 17h

MARDI matin de 9h à 12h

Les ateliers seront animés en deux temps distincts le lundi après-midi et le mardi matin.

- Atelier 1 **Les liens dans les pratiques professionnelles**
1) Coopération et décloisonnement.
2) Transmission et formation.
- Atelier 2 **La participation citoyenne**
1) Les liens associatifs.
2) La participation et représentation des personnes concernées.
- Atelier 3 **Les liens avec la cité**
1) La santé mentale une question transversale ? : les CLSM, SISM, ...
2) Du « secteur de psychiatrie » au « territoire de santé mentale » les acteurs au défi du lien ?
- Atelier 4 **Les paradoxes du lien**
1) Les liens qui libèrent et ceux qui aliènent ?
2) Les responsables spécifiques, les entres-soi : une nécessité au risque de l'enfermement ?

- Atelier 5 **Liens de culture et la culture du lien**
1) Le tissage culturel.
2) L'interculturel ou l'art du métissage.
- Atelier 6 **Les « passes-âges »**
1) De l'enfance à l'adolescence à...l'âge adulte : relais et ruptures.
2) Vieillir : l'âge d'or ou le risque de la perte des liens.
- Atelier 7 **Les pratiques artistiques tissent les liens (retour d'expériences)**
1) L'art comme levier.
2) Au bout du plongeoir.
- Atelier 8 **Les liens en images (vidéos)**
Centre national audiovisuel santé mentale (CNASM)
Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA).
GEM de Bretagne.

Lundi : BONUS

- 17h00 : Ouverture au public !
➤ Tribune libre aux habitants
➤ Intervention de **Jean FURTOS** et **Bernard DURAND** :
La santé mentale, l'affaire de tous ?
➤ Présentation théâtrale : Dingo, Dingue de **Christian MAZZUCHINI**

2

FORMATIONS

✦ CREAI-ORS LR :

↳ Journée Régionale de Formation :

↳ «Les Conseils Locaux de Santé Mentale : acteurs complémentaires de proximité.»

→ 18 mars 2016 à Montpellier

☎ Renseignements et Inscriptions : Tél. : 04.67.69.25.03

Mail : creaiorslr@creaiorslr.fr / Site internet : www.creaiorslr.fr

Adresse : CREAI – ORS Languedoc Roussillon – 135 allée Sacha Guitry – ZAC Tournezy
BP 35567 – 34072 MONTPELLIER Cedex 3

✦ Association ISADORA :

↳ Journées de printemps 2016 :

↳ « Prescription en psychiatrie. »

→ 13 et 14 mai 2016.

Renseignements et Inscriptions : Site internet : www.mondpc.fr / Tél. : 04 43 46 25 55

Programme DPC N° 39731500007 session 1

Adresse : ISADORA – Centre Psychothérapique St Martin de Vignogoul – 34570 PIGNAN

☎ : 04 67 07 86 86 / Fax : 04 67 07 86 99

Mail : asso.isadora@gmail.com / secretariat.vignogoul@wanadoo.fr

Site : <http://www.isadora-vignogoul.com>

✂-----

A.D.S.M.I. BULLETIN DE COTISATION

NOM – Prénom :

Profession ou secteur d'activité :

Adresse :

.....

E-Mail : Tél.:

Je souhaite recevoir la lettre de l'ADSMI par E-Mail

✦ Adhésion annuelle à l'association

- | | | |
|------------------------------------------------------|------|--------------------------|
| - A titre individuel | 10 € | <input type="checkbox"/> |
| - Personne Morale (non-gestionnaire d'établissement) | 20 € | <input type="checkbox"/> |
| - Personne Morale (gestionnaire d'établissement) | 40€ | <input type="checkbox"/> |

Conformément à la Loi du 06/01/78, les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Elles sont à l'usage exclusif de l'Association et peuvent faire l'objet d'un droit d'accès, et éventuellement de rectification